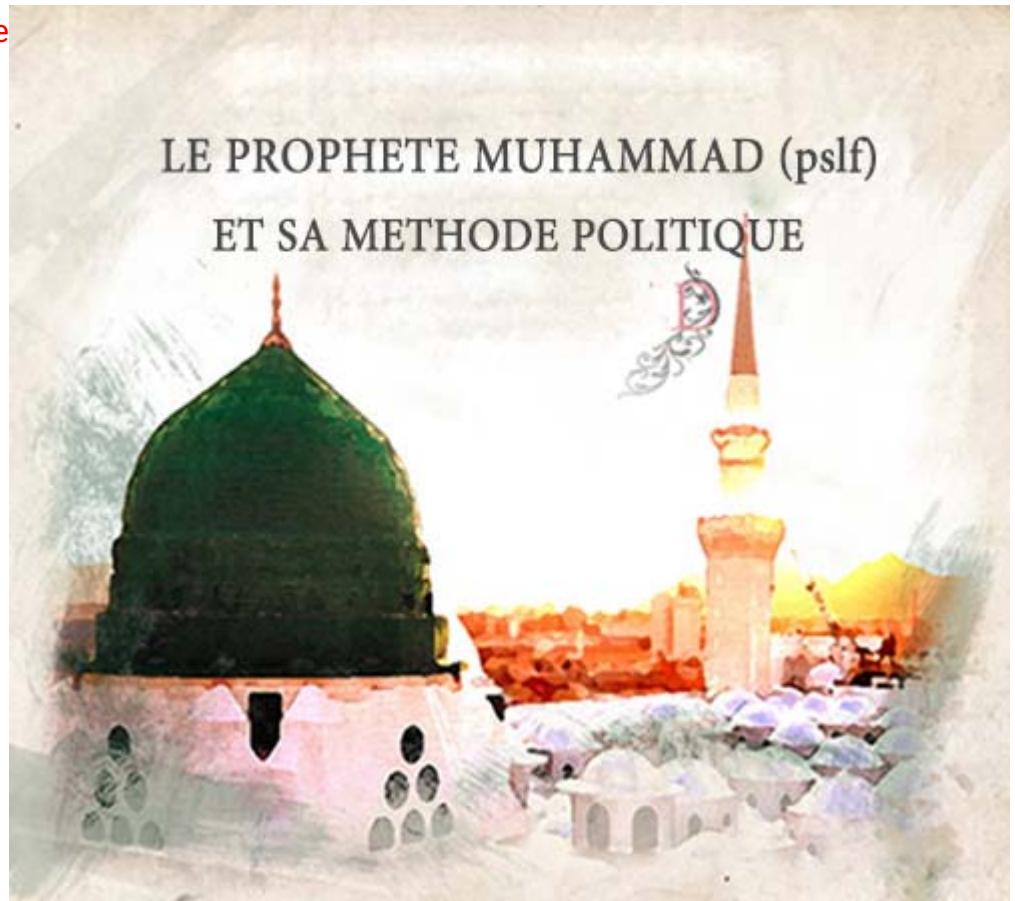


# LE PROPHETE MUHAMMAD (pslf) ET SA METHODE POLITIQUE

---

<"xml encoding="UTF-8?>

.Introduction générale



Si la politique se définit comme l'art et la pratique du gouvernement des sociétés, le prophète avait sa méthode. Cependant, c'est à la première année de l'hégire que le prophète de Dieu (pslf) a mis en place un état islamique, tout en le considérant comme parmi les priorités, après la construction de la première mosquée qui était le siège des institutions. Non seulement l'islam est une religion, mais aussi un système politique. Le prophète Muhammad (pslf) en était le fondateur par la volonté de Dieu le Très-Haut, il a proposé des théories juridiques et politiques, car la nature et l'essence des lois qu'il avait reçues apparaissent comme une preuve de la nécessité d'établir un gouvernement islamique.<sup>1</sup> Ces lois ont été conçues par Dieu pour permettre la création d'un état, dans divers domaines : gestion politique, économique et culturelle de la société. Ainsi le prophète Muhammad (pslf) possédait des connaissances parfaites de ces lois, avait sa méthode de diriger, ce que nous allons montrer dans notre bref

exposé. Dans les lignes qui suivent nous allons montrer que l'islam, en dehors de son aspect religieux, est aussi un système politique, puis comment le prophète (pslf) avait organisé, ou sa méthode quant à la politique intérieure qu'extérieure.

### **.I. L'Islam comme système politique**

Compte tenu de la largeur de vues de l'Islam et de son approche qui font de lui un modèle de vie complète, évidemment, la politique est une articulation majeure de sa conception générale et il serait donc aberrant de faire une quelconque distinction entre la politique et l'éducation morale, l'éducation de l'individu et celle de la société. Car ces notions se rejoignent dans le cadre de l'unité islamique et son appréhension globale de la vie des hommes, des communautés et de l'univers. L'islam qui est à la fois une croyance et une charia (disposition légale et réglementaire) règles de vie spirituelle et matérielle. Il est foi et action, éthique et conduite. Il a établi des règles générales qui embrassent tous les volets de la vie, est le principe qui heurte l'essence même de la religion.

Islam érige Dieu en possesseur de cet univers. Homme, vie et univers sont la propriété incontestée de Dieu. L'islam n'a pas abandonné la vie dans l'ici-bas à l'anarchie et n'a pas laissé la communauté des hommes sans des règles qui régissent leurs vies et confortent les fondements de la vie communautaire. Il a, en effet, veillé à des relations sociales au sein de la communauté et de la société, c'est dans cet esprit que le prophète Muhammad (pslf) a assis les piliers de la première société musulmane. Ainsi naquit un état islamique, avec pour constitution les commandements du saint coran d'abord, puis les règles générales. La révélation faite au prophète (pslf).

Et les enseignements tirés de sa vie de tous les jours montrent la prime jeunesse de la société islamique. Investi de plusieurs pouvoirs politique, financier et judiciaire, le prophète (pslf) a été, outre sa mission d'envoyé de Dieu, le fondateur et le chef de l'état. C'est ainsi que le premier état islamique de Médine est resté un modèle à suivre pour les musulmans de tous les âges. Bien que dépositaire d'un système de vie globale, le coran n'en a pas pour autant proposé des règles détaillées du mode de gouvernement de l'état et de son dispositif économique, social et administratif, il a seulement décrété les principes généraux, les dispositions légales et les orientations dont l'observation mène tout droit à la félicité dans le monde d'ici-bas et de l'au-delà. De ce fait, l'islam a garanti à l'homme la liberté de pensée et lui permet de construire des

théories et d'imaginer des plans d'action pour la gestion de sa vie et des affaires de la société, en conformité avec les prescriptions générales de la religion. C'est là une forme d'hommage rendu à l'homme en lui donnant toute la latitude de déployer son imagination et sa créativité et de prendre en charge les particularités de son temps et l'importance de ses ressources propres.

Le prophète (pslf) a jeté les bases d'une société unifiée et charpentée par un système de gouvernement qu'il a mis en place, qui a servi de plate-forme aux gouvernements qui lui avaient succédé en s'inspirant de ce modèle pionnier. L'approche islamique de la vie se caractérise par la flexibilité qui est en harmonie avec l'essence de la religion, c'est pourquoi l'islam s'est gardé d'imposer aux hommes un système figé pour la gestion des affaires générales et un canevas de gouvernement réducteur. En se défendant également de constituer des règles pour l'organisation des états et des gouvernements, il s'est suffit à instance un cadre général de la société.

Ce schéma s'inspire des principes intangibles de la charia islamique, dans le saint coran et la sunna avérée du prophète à instaurer la justice, la choura (consultation) et l'égalité dans l'exercice des droits et l'accomplissement des devoirs. Dans le même ordre d'idées, l'islam a donné aux hommes toute la latitude de régler leur conduite en fonction des intérêts des individus et de la communauté, à la lumière des ces principes génériques. C'est pour cela que la pensée politique islamique doit être vivace et évolutive pour pouvoir s'adapter aux circonstances du temps, tout en s'inspirant du cadre général islamique. Parce qu'"elle découle de cette matrice des principes, la conception islamique de la politique, qui vise l'instauration de la justice au sein des sociétés islamiques, et empreinte d'humanisme d'ouverture de la flexibilité. Elle se caractérise par sa capacité à se renouveler en permanence et à suivre les évolutions qui rythment la vie sur terre.

## **.II. Le Prophète Muhammad et sa politique**

Le prophète Mohammad (pslf) a instauré et mis en place un état qui était pour le bien-être de tout le monde, sans distinction de races, des religions et origines. Un gouvernement de la loi qu'il recevait de Dieu. Dans cette partie nous allons montrer sa façon de diriger, de gouverner, et sa politique aux circonstances de sa société, mais tout en choisissant ce que nous trouvons indispensable dans la société.

a)Sa politique pour la défense de l'état islamique La défense de l'état islamique, le service militaire et la sécurité étaient confiés uniquement aux musulmans, conduits par le saint prophète lui-même. Et les pratiquants d'autres religions vivant dans la société islamique y étaient dispensés, mais en retour ils payaient une taxe. Les enfants, les femmes, les nécessiteux, les invalides et les hommes de religion ne payaient pas cette taxe.

Le prophète (pslf) dit ceci dans ses paroles :"... les chrétiens et leurs possessions sont assurés donc de ma protection, et ma charte leur assure leur sûreté contre tout ce qu'ils peuvent haïr. Il n'est parvenu à les obliger au voyage ou à la guerre. Les musulmans doivent observer cette promesse jusqu'au jour du jugement dernier"<sup>2</sup> Ici, il faut préciser que l'armée qu'avait organisée le saint prophète (pslf) n'était pas dans le but de conquérir le monde ni non plus le coloniser C'est ainsi qu'on peut voir à travers l'histoire que la plupart des guerres du Prophète étaient défensives.

b)Sa politique économique Les auteurs définissent l'économie de manière assez diverse. Etymologiquement, le terme économie signifie la gestion d'une maison, car il était tiré de deux racines grecques *Oikos* qui signifie maison et *nonos* qui veut dire norme, règle, lois. La gestion de la maison exprime dans le langage courant l'idée d'une organisation attentive et efficace des moyens et des ressources dont on dispose. Ainsi, la majorité des auteurs classiques et contemporains définissent l'économie comme : une science ayant pour objet l'étude de l'emploi des ressources rares susceptibles d'être affectées à des fins multiples<sup>3</sup> L'économie, est un besoin de l'homme de la liberté, l'incarnation de l'idéal humain, elle satisfait ses besoins en obtenant l'objet dont il a besoin. Lorsque cette possession est permanente lui donne le titre de propriétaire. Le prophète Muhammad (pslf) avait une politique qui diffère de tous les autres systèmes notamment :

1)Le prolétariat : prônant la propriété privée et la bourgeoisie, la séparation de classe sociale y apparut parce qu'il a été accompagné de beaucoup de maux. En pratiquant l'exploitation de l'homme par l'homme.

2)Le communisme : l'on a prétendu empêcher l'exploitation de l'homme par l'homme. Aussi, ils prétendaient pouvoir résoudre les problèmes économiques du monde par la suppression de la propriété privée et grâce à l'égale répartition de l'ensemble des moyens de production<sup>4</sup>. Ils croient avoir unifié les classes sociales en abolissant le système du grand capital aux mains de

propriétaires pour les nationaliser parce que ce système était accompagné de beaucoup de maux.

3)Le capitalisme : qui ne supprime la propriété privée, mais il accorde un minimum de moyens, aux classes défavorisées en vue d'équilibrer le niveau du travail et du salaire, dans le but de limiter la dissemblable des classes.<sup>5</sup> Dans les régimes socialistes et capitalistes, les critères de base ne sont que des critères matériels. Les problèmes économiques et sociaux sont étudiés indépendamment des valeurs spirituelles et du comportement humain<sup>6</sup> Mais le gouvernement qu'avait mis en place le prophète Mohammad (pslf) voyait l'homme dans tous ses aspects. Il lui a apporté le changement dans sa vie matérielle que spirituelle.

Il a consacré la justice dans tous les domaines de l'économie. La propriété privée étant innée, et qu'on ne peut empêcher parce qu'il est en relation avec les instincts de l'homme, l'islam l'a laissée pour encourager la créativité, et le prophète n'a dépossédé aucun propriétaire de bien, quelle que soit sa croyance pour le mettre à la disposition de la nation. En se caractérisant par des idées justes à propos de l'égalité, l'islam oblige aux richesses de s'acquitter de l'aumône pour éviter l'entassement de riche ordre dans le partage, à ce sujet le coran dit : " Nous avons établi un ordre de partage et de distribution de richesses d'entre vous "<sup>7</sup>. le riche en s'acquittant de son aumône, permet de réduire un peu dans ses moyens en donnant à ceux qui en manquent et cela aide à diminuer l'écart entre riche et pauvre. Puis le prophète a pris en charge seulement les grandes plantations, ainsi que d'autres importantes ressources pour garantir la justice sociale.

c) le prophète et son régime politique Le prophète Mohammad (pslf), avait mis en place un régime constitutionnel.

### **.III. Le Prophète et sa méthode politique extérieure**

Dans cette partie nous allons montrer sa politique extérieure donc sa façon de traiter avec les états voisins et comment il procédait à la gestion des conflits. Sa politique avec les états voisins était de créer un climat de paix, et un pas un climat de peur causé par les guerres d'agression qu'occasionnent les groupements humains. Comme nous pouvons le constater à travers la lettre qu'il avait envoyé aux moines du couvent sainte Catherine au mont Sinaï et dans lequel il a dit : " Ce message envoyé par Muhammad serviteur de Dieu constitue la

promesse que nous nous engageons à respecter envers les chrétiens qui vivent parmi nous ou loin de nous. Personnellement, je m'engage à les défendre et d'épargner tout ce que je possède pour les assurer dans leur propre vie. Mon peuple et mes partisans s'engagent sur la même voie. Les chrétiens ne sont-ils pas une partie chère de nous même."<sup>8</sup> Il nous est encore rapporté que le prophète (pslf) avait signé un pacte avec les Quraychites de Mecque, et il est connu sous le nom de "Hudaybiya", dans lequel, le prophète (pslf) et sa communauté étaient venus pour le pèlerinage. Les mequois ne les ont pas laissés entrer à la Mecque cette année là, tout en leur promettant d'y revenir l'année prochaine et il y avait beaucoup de choses sur la façon de vivre entre ces deux états. Ces deux exemples ne sont que des gouttes puisées dans le grand océan qui a constitué la vie du saint prophète.

#### **.Conclusion**

Dans cette brève étude qui est basée sur le prophète Muhammad et sa méthode politique. Nous pouvons conclure, en disant que le prophète (pslf) a construit la Umma islamique de Médine, une Umma forte et soudée. Le prophète Muhammad (pslf), appelé par une voix céleste à répandre parmi son peuple et même dans tout l'univers, le message qui lui avait été confié, après dix années de prédication mequoise,, ajouta une autre tâche d'envergure à l'apostolat qui semblait pourtant devoir se limiter au domaine de la foi :les responsabilités d'un homme d'état, avec toutes ces implications d'ordre militaire, politique et social. Et personne pas même lui, n'aurait pu prévoir que ses nouvelles charges, pourtant déjà définies dans leurs grandes lignes lors des entretiens avec les médinois avant l'hégire, prendraient des proportions telles qu'elles allaient faire naître un état théocratique authentique gouverné par Allah à travers son messager appelé à deux missions, qui étaient différentes, mais par la nature même de l'islam, indissociables et réciprocement complémentaires. Le prophète Muhammad (pslf) devait mener à bien deux lourdes tâches, mais le tout-puissant, selon la tradition veillait à en alléger le poids, lui dont la transcendence et l'immanence s'équilibraient, et qui par l'intermédiaire des révélations restait en rapport constant avec son envoyé. Ces ordonnances célestes comprenaient, outre les règles spirituelles , morales et théologiques, indispensables à la règlementation de la vie, l'état naissant de Médine<sup>9</sup> .

#### **.BIBLIOGRAPHIE**

Imam Khomeiny, Le gouvernement islamique, institut pour l'édition et la publication des-  
œuvres de l'imam Khomeiny 1996 Téhéran I.R. Iran.

-Ali ZAHI RAMADAN : l'attitude de l'islam à l'égard des religions divines, dar al kitab, allubnani  
2e édition juillet 1976 Béirut Liban -Seyyed Mojtaba Mussawi Lari, l'islam et la civilisation  
occidentale, fondation of Islamic C.P.W 21 entezem st, Qom I.R.Iran.

-UMBERTO RIZZITANO : Mahomet, édition Ainay sonoghe 1973 Paris France

-KIKA MAVUNDA, cours d'économie rurale générale 1998-1999

-Le saint Coran

.Notes de la fin

---

1 Imam Khomeiny : le gouvernement islamique, institut pour l'édition et la publication des œuvres de l'imam Khomeiny, Téhéran 1996 I.R.Iran

2 Ali Zahi Ramadhan, l'attitude de l'islam à l'égard des religions divines, dar Al-kitab Allubnani,  
2e édition juillet 1976, Béirut Liban p. 8

3 KIKA Mavunda , cours d'économie rurale générale, 1998-1999 p.2

4 Seyyed Mojtaba Mussawi Lari, l'islam et la civilisation occidentale, centre de la diffusion des connaissances islamiques, 1993, p. 118

5 Idem p. 199

6 Idem

7 Coran sourate Ashr v.7

8 Ali Zahi, op.cit p.7

.9 Umberto Rizzitano, Mahomet, Edition simery somoghe, 1973 Paris France p. 148